



Locataire ne paye pas ses loyers.

Par **Jonathan74**, le **25/09/2015** à **19:57**

Bonjour;

J'ai mis en location un appartement le 15 août dernier à l'aide d'une agence, je tiens à préciser que le dossier était bien monté, avec avis d'imposition ainsi que l'attestation d'assurance responsabilité civile locative.

Mais à part ça je n'ai pas été à l'abri d'une mauvaise surprise, le 19 septembre dernier j'ai eu la stupéfaction sur mon compte en banque le rejet des chèques concernant le dépôt de garantie ainsi que la seconde quinzaine du mois d'aout restant à payer.

Bien évidemment le mois de septembre n'a pas été payé non plus, donc j'héberge gratuitement depuis 1 mois et demi.

J'ai essayé de nouer le contact pour comprendre ce qui se passe mais le locataire ne répond pas à mes appels téléphoniques.

Que puis-je faire? qu'elles sont mes recours?

Par **moisse**, le **26/09/2015** à **09:04**

Bonjour,

Direction l'huissier le plus proche du lieu d'implantation de l'immeuble.

Tout de suite.